

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410

Ottawa, ON K1S 3J4

Téléphone : 877 779-5559

Rapport public original

Date de publication du rapport : 15 septembre 2023

Numéro d'inspection : 2023-1537-0003

Type d'inspection :

Plainte relative à un incident critique

Titulaire de permis : Ville d'Ottawa

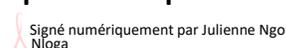
Foyer de soins de longue durée et ville : Centre d'accueil Champlain, Vanier

Inspectrice principale

Julienne Ngo Nloga (502)

Signature numérique de l'inspectrice

Julienne Ngo

 Signé numériquement par Julienne Ngo Nloga

Nloga Date : 2023.09.19 10:07:54 -04'00'

Autres inspectrices ou inspecteurs

Kelly Boisclair-Buffam (000724)

RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 6, 7, 8 et 11 septembre 2023

Les éléments suivants ont été inspectés :

Plaintes :

- Registre : n° 00085044 (SIC n° M511-000010-23) relativement à une plainte faite au foyer concernant la nutrition et une allégation de mauvais traitements.
- Registre : n° 00093744 relativement à des médicaments et à une chute de personne résidente.

Système de rapport d'incidents critiques

- Registre : n° 00093495 (SIC n° M511-000024-23) relativement à une allégation de mauvais traitements d'une personne résidente de la part d'une personne résidente.
- Registre : n° 00094282 (SIC n° M511-000025-23) relativement à une chute sans témoin d'une personne résidente avec blessure.
- Registre : n° 00095278 (SIC n° M511-000027-23) relativement à une allégation de mauvais traitements d'une personne résidente de la part d'une personne résidente.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et contrôle des infections

Comportements réactifs

Rapports et plaintes

Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou les inspectrices ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, selon le cas. Aucun non-respect n'a été constaté.